

PROGRAMME DE FORMATION **(Article L 6353-1 du code du travail)**

Intitulé de la formation

Perfectionnement fleuriste : Pratique, conseil et vente

Thématique : PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE

Public

Chef d'entreprise, conjoint, salarié et demandeur d'emploi

Prérequis

- *Avoir un projet professionnel en lien avec le secteur, connaissances des bases de la fleuristerie ou être titulaire du CAP Fleuriste*

Objectifs de la formation :

Avoir les connaissances de bases pour l'exercice du métier.

Connaissance des fondamentaux de la botanique

Maîtriser les techniques florales avec tous végétaux

Préparer et réaliser des compositions suivants différents styles

Assurer le conseil, la vente et la fidélisation de la clientèle

Modalités de la formation :

- *Formation dispensée en présentiel*

Contenus de la formation :

Enseignements permettant une personnalisation de parcours sur la pratique et/ou théorique alternant atelier et salle avec des contenus modulaires.

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS :

Module 1 : Les bases du métier (60h)

Techniques de coupe fleurs et feuillages, conservation et mise à l'eau

Le matériel du fleuriste

Les différents styles (théorie et pratique) :

- *Le décoratif*
- *Le linéaire*
- *Le végétatif*
- *L'expression parallèle*

Module 2 : Le deuil classique, les pièces de forme (80h)

La gerbe main

La gerbe piquée sur florette

La couronne mortuaire

Le cœur

Le devant de tombe

Le dessus de cercueil etc

Module 3 : Le mariage (60h)

Le bouquet rond

Le bouquet cascade

Le bouquet monté sur posy

Le bouquet déstructuré

La décoration voiture

Le capot (bouquet sur auto corso)

Les bouquets de cérémonies – lieu de culte

Module 4 : L'emballage esthétique, emballage de confort (16h)

Emballer les bouquets, les plantes et les compositions florales

La transmission florale

Module 5 : Les plantes d'intérieur – les plantes d'extérieur (24h)

Savoir les identifier et conseiller le client

La mise en valeur

L'entretien

Module 6 : Commercialisation - vente (10h)

Accueil - Conseil - Pratique d'une vente courante

Participation au maintien de l'attractivité du point de vente

Compétences attendues :

- *Savoir reconnaître, réceptionner et préparer les végétaux*
- *Maîtriser les techniques de base du métier*
- *Réaliser différents types de compositions et d'emballage*
- *Assurer le suivi de la commande et de la livraison*
- *Organiser et gérer son poste de travail*

Techniques pédagogiques :

- *Apport de connaissances et mises en situations pratique en atelier accompagnée d'enseignement technologique et pédagogique*
- *L'animation de la formation s'appuiera sur des méthodes actives et participatives tout en privilégiant une adaptation du contenu aux besoins exprimés par les participants par rapport aux intérêts professionnels, le niveau de maîtrise et le rythme individuel d'apprentissage.*

Supports pédagogiques

- *Support de cours*
- *Ressources documentaires*

Matériels pédagogiques

- *Atelier fleuriste équipé*

Equipe pédagogique

- *Tous les intervenants disposent des compétences ainsi qu'une expérience significative dans le domaine.*

Évaluation qualitative de la formation

- *Une évaluation qualitative sera réalisée en fin de formation – questionnaire de satisfaction et tour de table – portant sur la conformité du programme annoncé, la relation avec l'animateur, les relations entre les personnes du groupe, l'atteinte des objectifs annoncés.*

Évaluation et validation

- *A l'issue de la formation, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis sera délivré au stagiaire.*

Lieu de la formation

- CMA Formation de Saint Gilles les Hauts – 1, route de l'Eperon BP 09 - 97435 Saint Gilles les Haut - Téléphone : 02 62 55 68 55
- Directeur : Jonathan NARSAPA
- Responsable d'Unité Administrative et Pédagogique : audrey.cheung-kam@cma-reunion.fr
- Contacts : Attachée Technique
- Catherine EMERENTienne – catherine.emerentienne@cma-reunion.fr

Dates et durée de la formation

- Dates : L'entrée en formation est individualisée. Elle est déterminée en fonction de la durée du parcours de formation
- Session prévue : du 31 août 2026 au 02 juillet 2027
- Durée : Variable – selon parcours défini avec le candidat

Accessibilité

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Faites-vous connaître, le service formation pourra au besoin vous orienter vers le référent handicap.

Les horaires

| Jour | Matin | Après-Midi | Soirée |
|----------|--------------|---------------|--------|
| Lundi | 8H00 à 12H00 | 13H00 à 17H00 | |
| Mardi | 8H00 à 12H00 | 13H00 à 17H00 | - |
| Mercredi | 8H00 à 12H00 | 13H00 à 16H00 | |
| Jeudi | 8H00 à 12H00 | 13H00 à 17H00 | - |
| Vendredi | 8H00 à 12H00 | 13H00 à 17H00 | |

Les jours et horaires peuvent faire l'objet de modification en fonction de l'organisation du centre de formation et des aléas climatiques, en tenant compte du volume horaire à réaliser.

Coût de la formation

- Coût de la formation par stagiaire 6000 € Net pour une durée maximale centre de 400 heures - La CMAR n'est pas assujettie à la TVA
- Coût horaire : 15,00 € de l'heure stagiaire

Possibilité de financement de la formation

- Vous êtes travailleur non salarié de l'artisanat (chefs d'entreprise, conjoint...)
 - La CMAR vous accompagne pour réaliser vos formalités de demande de prise en charge financière auprès de votre fonds d'assurance formation :
 - le FAFCEA pour les formations techniques ou diplômantes pour les ressortissants de la CMAR
 - le compte personnel de formation.
 - Plusieurs stages vous sont spécifiquement dédiés pour accompagner la réussite de votre projet. Ces stages peuvent financés totalement ou partiellement par la collectivités Régionale sous réserve d'éligibilité.
- Vous êtes salarié
 - La CMAR vous indique les démarches à accomplir auprès de l'OPCO (Opérateur de Compétences) de votre secteur d'activité : l'employeur doit être informé (demande écrite) ou être à l'initiative du projet, il faudra ensuite se renseigner auprès de l'OPCO des possibilités de financement en présentant un devis et un plan de formation.
- Vous êtes demandeur d'emploi
 - Vous pouvez bénéficier de financements spécifiques selon votre situation : s'adresser à France Travail ou à l'antenne du Conseil Régional ou Départemental. À défaut de financements spécifiques, une participation financière sera demandée.

Pièces à fournir

- Dossier de candidature complété et signé - Lettre de motivation précisant votre projet de formation
- Une photocopie de la Pièce d'Identité valide - Justificatif d'adresse de moins de trois mois
- Pour les artisans, justificatif d'inscription au répertoire national
- Copie des diplômes et justificatif(s) d'expérience(s) professionnelle(s) dans la spécialité
- Copie des attestations de formations